

# Formation Professionnalisante

## VALORISATION DES PATRIMOINES NATURELS ET DES SAVOIR-FAIRE

*Cette formation est organisée avec le concours financier du Conseil Régional SUD PACA et de Pôle Emploi*

### PRESENTATION DU METIER

#### @ Descriptif

Acquérir et/ou consolider ses connaissances sur la valorisation des espaces naturels et les savoir-faire, afin d'exploiter cette nouvelle compétence dans les métiers du tourisme ou de l'animation.

#### @ Emplois et débouchés

Animateur(trice) en espace rural, en tourisme et patrimoine ; animateur(trice) de Pays, de tourisme local ; conseiller(ère) en séjour, en organisme de tourisme local ; chargé de promotion touristique.



### PUBLIC CONCERNE

#### @ Statut

- Salariés du secteur public ou privé inscrits par leur employeur ou pris en charge par leur OPCA pour développer leurs compétences (demander un devis)
- Personnes en reconversion ou sans emploi détentrices d'une prescription émise par le réseau CEP reconnu par la Région (Pôle Emploi, Mission Locale, CAP-Emploi, PLIE PACA) ayant validé un projet en cohérence avec la formation, (prise en charge sur dossier)
- Personnes sorties du système scolaire et souhaitant acquérir des compétences attestées dans le secteur du Tourisme
- Personnes déjà expérimentées souhaitant obtenir une attestation validant leurs compétences acquises

#### @ Pré-requis

- Être à l'aise en français à l'oral et à l'écrit ; savoir rédiger une synthèse.
- Aptitude relationnelles avérées ; apprécier et animer le travail en équipe
- Pratique d'une langue étrangère appréciée

### CONTENU

#### @ 8 modules

- Module 1 : identifier les acteurs et les modes de valorisation des espaces et des sites naturels
- **Module 2** : réviser les fondamentaux pour bien valoriser une offre touristique
- **Module 3** : connaître les espaces naturels et savoir-faire du territoire et comprendre leurs atouts spécifiques
- **Module 4** : intégrer l'approche de tourisme expérientiel autour des arts de vivre en Provence
- **Module 5** : savoir valoriser les ressources touristiques du territoire
- **Module 6** : valoriser l'identité provençale pour promouvoir sa destination
- **Module 7** : sensibiliser aux enjeux de développement durable et d'éco-responsabilité
- **Module 8** : expérimenter les compétences acquises durant la formation et le stage en entreprise

## @ Stage en entreprise

Période de mise en œuvre pour :

- > consolider, en situation réelle, les nouvelles compétences acquises ;
- > étendre son réseau relationnel,
- > faire apprécier sur le terrain son professionnalisme et optimiser ses chances de retour à l'emploi.

## DEROULEMENT DE LA FORMATION

- @ **Dates** : 9 janvier au 26 mars 2019
- @ **Durée** : 280 h en centre du 9 janvier au 1<sup>er</sup> mars et 25-26 mars ; 105 h en entreprise du 4 au 22 mars.

## CONDITIONS D'ADMISSION

- @ **Entretien de motivation** : permettant de vérifier la pertinence du projet de formation
- @ **Présentation dossier** : CV, prescription de pôle Emploi ou d'un organisme professionnel

## VALIDATION

- @ **Attestation de compétences** : récapitulant l'ensemble des compétences acquises pendant la formation
- @ **Attestation de fin de formation** : indiquant les modules suivis et le nombre d'heures de formation réalisé

## INFORMATION

Réunion le 3 décembre 2018 à 9 h à ôkhra  
Ou Entretien individuel à la demande



société coopérative  
d'intérêt collectif

Centre de Formation  
570 route d'Apt - 84220 ROUSSILLON

N° de déclaration d'activité en Préfecture PACA  
le 5 février 1999 sous le n° 938440202584  
ôkhra référencé Datadock en 2018



responsable pédagogique

Corinne Russo 06 73 87 93 35

[corinne@culturecouleur.com](mailto:corinne@culturecouleur.com)

gestion des inscriptions

Service Formation 04 90 05 66 69

[formation@okhra.com](mailto:formation@okhra.com)



## Formation Tourisme Professionnalisante



PROFESSIONNALISER LES  
ACTEURS TOURISTIQUES  
DES MILIEUX  
ET ESPACES NATURELS :  
VALORISATION DES  
PATRIMOINES NATURELS  
ET DES SAVOIR-FAIRE

